

maintenir si c'était possible. Quelle était la situation générale? Quelle était la nôtre? Tout un monde, d'une population de 1 milliard 600 millions d'âmes, où nous comptions pour 10 millions: le courant nous entraînait. Nous étions dans la position de la petite barque mouillée au rivage à l'embouchure d'une rivière, qu'une vague soulève et entraîne dans le courant. Voilà quelle était notre situation; et cependant, tous les jours, j'entends à la Chambre des observations qu'on dirait inspirées de conditions normales et semblables à celles de 1890, de 1921 ou de 1922, alors que nous nous sommes trouvés pris dans la pire crise que le monde ait connue.

M. GRAY: Ce n'est plus le ton de la campagne électorale.

Le très hon. M. BENNETT: Evidemment, puisque la campagne électorale était finie au mois de juillet 1930. J'ai tâché de montrer le plus clairement possible qu'en 1930, de l'avis des experts, la prospérité commençait à revenir pour nous comme pour les autres. Mais ce n'est point ma faute s'il en est comme mon honorable ami de Lambton-Ouest (M. Gray) qui refusent de voir, ou qui ne veulent pas voir, ou qui ont des yeux pour ne point voir que les choses ont changé et que les circonstances sont tout à fait différentes.

M. GRAY: J'ai entendu mon très honorable ami à Sarnia.

Le très hon. M. BENNETT: En 1930, je me suis efforcé de démontrer aussi clairement qu'il m'était possible ce que je croyais alors et ce que je crois aujourd'hui encore, c'est-à-dire que, sans les circonstances tout à fait anormales qui sont survenues, le Canada aurait atteint la même prospérité qui fut son lot en temps différents de ceux-ci. Je me demande si les honorables députés de la gauche qui reviennent si souvent sur l'accroissement de nos exportations entre 1925 et 1929, ont réfléchi sur ces chiffres. Ne se rendent-ils point compte que c'était l'effet d'un état de choses général? Le Canada ne faisait pas exception, sauf qu'à titre de pays neuf et riche de matières premières, il arrivait au sixième rang parmi les pays exportateurs. Or, actuellement, malgré cette terrible crise, la pire que le monde ait jamais vue, le Canada est le cinquième pays exportateur du monde, prenant rang aussitôt après la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Montrez-moi, dans toute l'histoire économique, un pays aussi grand et aussi peu peuplé ayant progressé autant dans des circonstances aussi difficiles.

M. SANDERSON: Le premier ministre en revendique-t-il le mérite?

[Le très hon. M. Bennett.]

Le très hon. M. BENNETT: En tout cas, le premier ministre ne saurait vous le reconnaître. J'espère que l'honorable député comprend ce que je veux dire. Voyons encore. Je me suis efforcé de montrer qu'en 1930, au moment même où ce Gouvernement arrivait aux affaires, les circonstances, fermement en progrès jusque-là, commençaient à donner signe de (*Exclamations*)...

Le très hon. M. BENNETT: Il vous suffit de lire,—et je dirai à mes honorables amis où ils le trouveront,—le dernier ouvrage de sir Arthur Salter. Telles étaient les conditions. Que devons-nous faire?

M. BOUCHARD: Ce que vous aviez promis.

Le très hon. M. BENNETT: Exactement, et c'est ce que nous faisons, et, j'ajouterais, c'est ce que nous avons l'intention de faire. Il y a des honorables députés dans cette Chambre qui ne font pas le moindre effort intellectuel de crainte d'en arriver à des conclusions qui ne seraient pas favorables à leur propre parti. Il y en a qui ne veulent pas soumettre ces questions à la lumière de leur raison. Ils s'efforcent de tirer un avantage politique d'une situation sur laquelle ni eux, ni leur parti, ni le Parlement ne peuvent avoir d'influence.

Je me permettrai un seul commentaire sur le discours prononcé par le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King), cet après-midi. Il a dit: Il y a des questions qui échappent à l'empire de ce Parlement. C'est un franc exposé de la situation, mais il en est ainsi. Dans les circonstances, que vouliez-vous que le Gouvernement fit. Nous avons fait la seule chose qu'un gouvernement pouvait faire dans des conditions semblables, et je vous signalerai que l'autorité citée par l'ex-ministre de la Justice (M. Lapointe) précisément de ce siège, lorsque la Société des nations, en 1924, laissa entendre que les tarifs s'opposaient au progrès du monde, avertissait la Hongrie en 1931 qu'elle devrait avoir recours à des mesures tarifaires pour diminuer ses importations. Pourquoi? Cela nous ramène à la vieille question. Lorsque vous parlez de la balance défavorable du commerce, vous voyez aussitôt certains honorables députés sourire, rire ou ricaner. Je me demande s'ils ont fait le moindre effort pour comprendre cette question. Il y a deux choses à considérer, les achats et les ventes d'un pays. L'excédent de ses ventes sur ses achats est la preuve tangible d'une balance favorable. D'autre part, s'il achète plus qu'il ne vend, la balance du commerce lui est défavorable. Sir Arthur Salter expose la ques-